

## Procédure d'inscription à un enseignement dispensé par la Faculté de psychologie et sciences de l'éducation de l'UNIGE et validation des crédits acquis

1. L'étudiant s'adresse au conseiller aux études<sup>a</sup> de la Faculté de psychologie et sciences de l'éducation.
2. Muni d'une attestation d'immatriculation de son université et de sa carte d'immatriculation, l'étudiant s'inscrit auprès du service des admissions<sup>b</sup> comme étudiant externe/hôte. Cette démarche doit être effectuée avant de pouvoir s'inscrire aux enseignements.
3. L'étudiant procède à son inscription aux enseignements et examens auprès de la faculté ou via le logiciel de gestion des études en respectant les délais<sup>c</sup>.
4. Suite à la publication des notes, la faculté émet un relevé officiel de notes/appréciations (échoué/réussi) à l'attention de l'université d'origine. Ce relevé est transmis par l'étudiant au secrétariat de sa faculté d'origine. Parallèlement, les facultés peuvent établir des listes d'étudiants avec notes et crédits obtenus qu'elles envoient aux facultés partenaires pour contrôle.

<sup>a</sup> Conseillères aux études de la Faculté de psychologie et sciences de l'éducation : [Valerie.Favez@unige.ch](mailto:Valerie.Favez@unige.ch)

<sup>b</sup> Service des admissions: Uni-Dufour  
Bureau 222 (2ème étage)  
24 rue Général Dufour  
1211 Genève 4

<sup>c</sup> Délai d'inscriptions aux enseignements et examens : L'inscription aux cours signifie à la FPSE inscription automatique aux examens. Aucune dérogation ne sera accordée en cas de retard. <http://www.unige.ch/fapse/lesetudes/calendrier-acad/>

Liens utiles :

<http://www.unige.ch/fapse/index.html>

<http://www.unige.ch/fapse/lesetudes/formations.html>